COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **KYS SPRL**
Forme juridique : Société à responsabilité limitée
Adresse : rue de la Montagne N° : 18 Boîte :
Code postal : 6200 Commune : Châtelet
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Hainaut, division Charleroi
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0536.916.873

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 23-07-2013

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 05-06-2024

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2023 au 31-12-2023

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2022 au 31-12-2022

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

M-cap 6.1.1, M-cap 6.2, M-cap 6.3, M-cap 6.4, M-cap 6.6, M-cap 7, M-cap 8, M-cap 9, M-cap 10, M-cap 11, M-cap 12, M-cap 13, M-cap 14, M-cap 15, M-cap 16

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**54.976**	
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	**37.838**	
Terrains et constructions		22	2.214	
Installations, machines et outillage		23	20.534	
Mobilier et matériel roulant		24	15.090	
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	**17.138**	
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**24.768**	
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	**5.016**	
Stocks		30/36	5.016	
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**12.008**	
Créances commerciales		40	10.053	
Autres créances		41	1.955	
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	**1.517**	
Comptes de régularisation		490/1	**6.227**	
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**79.744**	

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**533**	
Apport		10/11	**18.600**	
Capital		10	18.600	
Capital souscrit		100	18.600	
Capital non appelé		101		
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	**1.860**	
Réserves indisponibles		130/1	1.860	
Réserve légale		130	1.860	
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	**-19.927**	
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**79.211**	
Dettes à plus d'un an		17	**3.134**	
Dettes financières		170/4	3.134	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3	3.134	
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	**76.077**	
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43	4.931	
Etablissements de crédit		430/8	4.931	
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	46.098	
Fournisseurs		440/4	46.098	
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	11.101	
Impôts		450/3	11.076	
Rémunérations et charges sociales		454/9	25	
Autres dettes		47/48	13.947	
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	**79.744**	

COMPTE DE RÉSULTATS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)/(-)	9900		
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8		
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901		
Produits financiers		75/76B		
Produits financiers récurrents		75		
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B		
Charges financières récurrentes		65		
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903		
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904		
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905		

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**-19.927**	
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)		
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-19.927	
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**-19.927**	
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	**XXXXXXXXXX**	**147.547**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169		
Cessions et désaffectations		8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	**147.547**	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	**XXXXXXXXXX**	**109.709**
Mutations de l'exercice				
Actés		8279		
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	**109.709**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22/27)	**37.838**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395P	**XXXXXXXXXX**	**17.138**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8365		
Cessions et retraits		8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8385		
Autres mutations	(+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395	**17.138**	
Plus-values au terme de l'exercice		8455P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8415		
Acquises de tiers		8425		
Annulées		8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice		8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8475		
Reprises		8485		
Acquises de tiers		8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(28)	**17.138**	

RÈGLES D'ÉVALUATION

RÉSUMÉ DES RÈGLES D'ÉVALUATION
I. Principe
Les règles d'évaluation sont déterminées conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 30 janvier 2001mettant en œuvre le Code belge des sociétés.
Aux fins de l'image fidèle, les exceptions suivantes dérogent aux dispositions de la présente décision règles d'évaluation:
Ces écarts sont comptabilisés comme suit:
Ces écarts affectent les capitaux propres, la situation financière et le résultat avant impôt de la société comme suit
Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées en termes de formulation ou d'application par rapport à l'exercice précédent [2018; si c'est le cas,alors le changement concerne:
et a un impact [positif] [négatif] sur le résultat de l'exercice avant impôt de EUR.
Le compte de résultat [2019] [n'est pas] affecté de manière significative par les revenus et dépenses encourus au cours d'un exercice précédent
doit être attribué; si oui, ils concernent:
Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent pour la raison suivante:
[Pour des raisons de comparabilité, les chiffres de l'exercice précédent sont ajustés sur les points suivants]
les comptes annuels des deux exercices doivent tenir compte des éléments suivants]
En l'absence de critères d'appréciation objectifs, la valorisation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des valorisations ci-dessous, forcément aléatoire:
Autres informations nécessaires aux comptes annuels pour donner une image fidèle de l'actif et de la situation financière et le résultat de l'entreprise:
I. Règles spéciales
Les frais de formation:
Les frais de constitution sont facturés immédiatement, sous réserve que les frais suivants soient capitalisés:
Coûts de restructuration:
Les dépenses de restructuration ont été [capitalisées] [non capitalisées] au cours de l'exercice; si oui, ce sera comme suit
responsable:
Immobilisations incorporelles:
Le montant des immobilisations incorporelles comprend les frais de recherche et développement en EUR. La période d'amortissement pour ces coûts et pour le goodwill, [plus] [pas plus] ne dépassera pas 5 ans; si plus de 5 ans, ce terme sera aussi responsable:
Immobilisations corporelles:
Au cours de l'exercice [2019] [pas] d'immobilisations corporelles ont été réévaluées; si tel est le cas, cette réévaluation sera considérée comme suit de façon responsable:
Amortissements comptabilisés au cours de l'exercice:
Actif Méthode L(linéaire) D(dégressif) A(autres) BaseNR (non réévalué) R(réévalué) pourcentage d'amortissement
Principal
Min-Max Coût supplémentaire Min - Max
Frais de formation
Immobilisations incorporelles
Industrielle, Administratif ou bâtiment commerciaux D NR 3,00 - 10,00 100,00-100,00
Installations, machines , équipements L NR 20,00 - 33,33 20,00 - 33,33
Matériel roulant L NR 20,00 - 25,00 20,00 - 25,00
Mobilier et matériel de bureau
Autres immobilisations corporelles
* Y compris les actifs loués; ceux-ci sont indiqués sur une ligne distincte, le cas échéant.
Excédent d'amortissement accéléré appliqué et déductible par rapport à l'amortissement économiquement justifié:
- montant pour l'exercice: EUR.
- montant cumulé des immobilisations acquises à partir de l'exercice commençant après le 31 décembre 1983: EUR. Immobilisations financières:
Aucune participation n'a été réévaluée au cours de l'année; si tel est le cas, cette réévaluation sera la suivante responsable:
Stocks:

Les stocks sont évalués à la valeur d'acquisition calculée selon la méthode pondérée (à préciser) prix moyens, Fifo, Lifo, individualisation du prix de chaque composant ou à la valeur marchande inférieure:

1. Matières premières et auxiliaires:
2. Travaux en cours - produit fini:
3. Marchandises échangées:
4. Biens immobiliers destinés à la vente: Des produits :

- Le coût de fabrication des produits [comprend] [n'inclut pas] les coûts de production indirects.
- Le coût de fabrication des produits dont la production dure plus d'un an, [comprend] [n'inclut pas] les coûts financiers

liés au capital emprunté pour financer sa production.
À la fin de l'exercice, la valeur de marché du total des stocks est d'environ% supérieure à leur valeur comptable.
(cette information n'est requise que si la différence est importante).
Commandes en cours:
Les contrats en cours sont réévalués [au prix de fabrication] [au prix de fabrication, plus une partie du résultat en fonction de l'avancement des travaux].
Dettes:
Les passifs [comprennent] [xxxxxxxxxxxxxx] les dettes à long terme, sans intérêt ou à des taux d'intérêt anormalement bas; si oui, ce sera sur ces dettes [xxx] [aucun] escompte appliqué qui est capitalisé.
Monnaie étrangère :
La conversion en EUR des soldes, dettes et engagements en devises s'effectue sur les bases suivantes:
Les résultats de conversion des devises ont été inclus dans les états financiers comme suit:
Baux:
En ce qui concerne les droits d'utilisation non capitalisés des baux (article 102, §1 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant application du Code belge des sociétés.), Les honoraires et loyers concernés au cours de l'exercice pour la location de biens immobiliers: EUR